

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AXIS PRO HOLDING »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
CITE ARRAS IV DERRIERE LA BANQUE BICICI, Lot 505, Ilot
50

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 11/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AXIS PRO HOLDING »

Objet :

- Conseils en management stratégique, organisationnel et opérationnel (Audit interne, comptable, fiscal, RH et formation...);
- Conseil en Investissement et Mobilisation de capitaux
- Structuration d’Affaire et Exécution d’Emission de Dette ;
- Conseil et Développement industriel (Agro-industrie, Energie ; pétrole ; gaz et Mine (production, transformation...))
- Développement de Solutions NTIC (Informatique, Digital, robotique et Téléphonie...)
- Import – export, Négoce, Représentation commerciale et Distribution de produits divers
- Logistique et transport (Leasing, location de tous types véhicule, engins lourds et navires)
- Gestion immobilière (Achat et vente de terrain, construction d’immeuble et réalisation de promotion immobilière)
- Gestion de projets et Prestation de divers services

Et généralement, toute opérations financière, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l’objet social ou pouvant en faciliter l’extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
CITE ARRAS IV DERRIERE LA BANQUE BICICI, Lot 505, Ilot
50

Dirigeant(s) M APPIA WENCESLAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00738 du 20/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05774/GTCA/RC/2023 du 20/01/2023

